



Gestion des alertes canicule

L'épisode de canicule au cours de l'été 2003 a montré que les pathologies liées à l'environnement pouvaient entraîner une surmortalité importante dans une période courte, nécessitant la mise en place d'outils d'alerte à visée environnementale et un suivi quotidien d'indicateurs généraux tels que les admissions hospitalières et la mortalité ⁽¹⁾.

Face à l'identification de ce risque sanitaire climatique et depuis la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21 juillet 2009 (création des ARS), **le système de veille sanitaire** a été réorganisé ; l'INVS, la DGS, les ARS et le préfet étant aujourd'hui les différents acteurs au centre du dispositif ⁽¹⁾.

Dans le cadre de la gestion de ce risque, le ministère de la santé et ses services (DGS, ARS, INVS...) ont édicté un certain nombre de règles, de consignes et de préconisations destinées notamment aux professionnels de santé afin de leur permettre d'accompagner en situation critique les personnes les plus vulnérables et ce, que ce soit avant ou pendant l'événement.

Dans cette fiche, nous aborderons les mesures pratiques utiles à l'accompagnement des personnes âgées (population particulièrement vulnérable) préconisées en cas de vague de chaleur ^(2,3).

En cas de vague de chaleur, **les personnes âgées constituent une population vulnérable** ^(2,3)

Pourquoi ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente :

- **une capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction de la perception de la chaleur, des capacités de transpiration, de la sensation de soif, de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique indispensable pour augmenter le débit sudoral ;
- **une fonction rénale souvent altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct.

Quels sont les risques ?

Mineurs : **Dermite, oedème des extrémités, crampes dues à la chaleur**

Graves : **Syncope** (hypotension orthostatique)

Épuisement à la chaleur (perte excessive d'eau et de sel)

Coup de chaleur (forme d'hyperthermie) = urgence médicale mettant en jeu le pronostic vital

Quelles comorbidités augmentent la vulnérabilité ?

- **Psychiatriques** et patients traités par psychotropes.
- **Neurologiques** : maladie de parkinson, maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.
- **Cardiovasculaires** : patients traités par diurétiques, IEC, ARAII, anti-arythmiques.
- **Endocriniennes** : diabète, hyperthyroïdie, hypercalcémie, insuffisance surrénalienne.

Gestion des alertes canicule

En cas de vague de chaleur, **s'informer de la situation** ^(1,2)

Le réseau internet permet l'accès à des outils qui ont démontré leur intérêt dans la veille sanitaire.

- **Situation météorologique** → Météo France (www.meteofrance.com)

Les avis de vigilance sont relayés par les médias radiotélévisés

- **Conseils de prévention et information du public :**

Canicule Info Service **0 800 06 66 66** : Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au samedi entre le 1^{er} juin et le 31 août, de 8h à 20h.

- **Niveaux d'alerte et recommandations** → rubrique alerte sanitaire du ministère de la santé (www.sante.gouv.fr)

- **Menaces sanitaires graves** → DGS urgent (<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>)

L'inscription à la liste de diffusion «DGS-urgent» permet aux professionnels de santé de recevoir automatiquement des messages les avertissant de problèmes sanitaires urgents. Il leur suffit de s'inscrire <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/inter/accueilBuilder.do?cmd=affiche>

En cas de vague de chaleur, **assurer une prévention efficace pour éviter l'apparition de pathologies graves** ⁽²⁾

Avant

→ Recommander aux personnes âgées vulnérables

- **de se signaler à la mairie de leur domicile** afin que les services sociaux puissent organiser des visites régulières en cas de vague de chaleur ;
- **d'indiquer sur un document** mis en évidence près du téléphone, **les coordonnées des personnes référentes** (famille, médecin traitant, auxiliaire de vie, service de soins etc.) ;
- **de rendre facilement accessibles les derniers documents médicaux** (ordonnances, résultats d'analyse, comptes-rendus, etc.).

→ Vérifier les conditions de conservation de leurs médicaments

Pendant

→ Donner des conseils aux personnes âgées et à leur entourage

- **Limitier l'augmentation de température de l'habitation** : fermer volets et rideaux, ouvrir les fenêtres tôt le matin et pendant la nuit, provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse que l'intérieure, éviter d'utiliser des appareils chauffants...
- **Limitier les expositions à la chaleur** : éviter de sortir aux heures les plus chaudes, passer du temps dans un endroit frais ou climatisé, s'habiller légèrement et porter un chapeau...
- **Mouiller sa peau régulièrement** à l'aide de linges mouillés, brumisateurs, prendre si possible des douches ou bains sans se sécher.
- **Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif et manger normalement.**
- **Eviter certains médicaments** tels que le paracétamol (inefficace en cas de coup de chaleur) ou les AINS (particulièrement néphrotoxiques pour les patients déshydratés).

→ Repérer les signes d'alerte lors des visites

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Céphalées, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.

Gestion des alertes canicule

→ Repérer les signes d'alerte lors des visites (suite)

- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée ($t^{\circ} > 38.5C$).
- Agitation nocturne inhabituelle.

→ Réadapter la thérapeutique à la situation

- **Réévaluer l'intérêt de chaque médicament** et supprimer tout médicament inadapté ou non indispensable.
- **Être attentif aux associations médicamenteuses** : plusieurs médicaments néphrotoxiques, neuroleptiques et anticholinergiques.
- **Recommander au patient** de ne prendre aucun médicament, y compris les médicaments délivrés sans ordonnance, sans l'avis d'un professionnel de santé.

Médicaments pouvant altérer l'adaptation de l'organisme à la chaleur ⁽³⁾

SUSCEPTIBLES D'AGGRAVER LE SYNDROME D'ÉPUISEMENT-DÉSHYDRATATION ET LE COUP DE CHALEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Provoquant des troubles de l'hydratation et des troubles électrolytiques : <ul style="list-style-type: none"> - Diurétiques, en particulier les diurétiques de l'anse ● Susceptibles d'altérer la fonction rénale : <ul style="list-style-type: none"> - AINS, IEC, antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II, sulfamides... ● Profil cinétique pouvant être affecté par la déshydratation : <ul style="list-style-type: none"> - Sels de lithium, anti-arythmiques, anti-épileptiques, biguanides et sulfamides hypoglycémiant, statines et fibrates ● Susceptibles d'empêcher la perte calorique : <ul style="list-style-type: none"> - Neuroleptiques - Agonistes sérotoninergiques - Anticholinergiques : antidépresseurs tricycliques, antihistaminiques de 1^{ère} génération, certains antiparkinsoniens, certains antispasmodiques (sphère urinaire), neuroleptiques... - Vasoconstricteurs : agonistes et amines sympathomimétiques, certains antimigraineux - Médicaments diminuant le débit cardiaque : bêta-bloquants, diurétiques - Hormones thyroïdiennes
HYPERTHERMISANTS	<ul style="list-style-type: none"> ● Neuroleptiques ● Agonistes sérotoninergiques
POUVANT AGGRAVER LES EFFETS DE LA CHALEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● En diminuant la pression artérielle : anti-hypertenseurs et anti-angineux ● En altérant la vigilance

→ Identifier les pathologies graves liées à la chaleur (*coup de chaleur = urgence médicale ; épuisement à la chaleur provoqué par une perte excessive d'eau et de sels*) et réagir rapidement

- **Refroidir rapidement** : allonger, dévêtir, rafraîchir, hydrater, éventer.
- **Faire le point** et, selon l'évolution et la présence d'aidants (familiaux, professionnels), discuter d'une hospitalisation.
- **Pour une assistance** devant un patient présentant une pathologie grave liée à la chaleur, **appeler le Centre 15.**

(1) Institut de Veille Sanitaire. La veille et l'alerte sanitaires en France. Saint-Maurice: Institut de veille sanitaire; 2011. 60 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.invs.sante.fr>, accédé le 07/11/2012. (2) Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Inpes. Fortes chaleurs. Prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée. Repères pour votre pratique, mai 2007 : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1033>, accédé le 7/11/2012. (3) Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Les recommandations canicule. Version 2013 : <http://www.sante.gouv.fr/les-recommandations-canicule-2013.html> accédé le 6/05/2013.